

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AIC FINANCES						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	134 764	FH		FI	134 764	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	134 764	FK		FL	134 764	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	85	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	134 850
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	75 266	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 999	
	Salaires et traitements*					FY	75 644	
	Charges sociales (10)					FZ	27 244	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 680
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 480
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	16 237	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	202 554
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(67 704)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 168	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 168	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	240 113	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	(132)	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	239 981	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(238 812)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(306 516)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AIC FINANCES		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	194 898
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	195 148
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	26 411
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	26 411
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	168 736
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	331 167
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	468 947
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(137 779)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	85
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	40		
Produits des cessions d'éléments d'actif		250	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AIC FINANCES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 22 Rue Victor Basch 02100 Saint-Quentin Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 8 8 4 0 5 4 2 5 0 0 0 7 4Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2022

		Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC	
	Frais d'établissement *	CX		CQ	
	Frais de développement *	AF	762	AG	762
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI	
	Fonds commercial (1)	AJ		AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO	
	Terrains	AP	7 146	AQ	4 420
	Constructions	AR	16 317	AS	9 812
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	75 632	AU	74 266
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW	
	Immobilisations en cours	AX		AY	
	Avances et acomptes	CS		CT	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	1 473 160	CV	1 323 447
	Autres participations	BB		BC	
	Créances rattachées à des participations	BD		BE	
	Autres titres immobilisés	BF		BG	
	Prêts	BH	4 000	BI	4 000
	Autres immobilisations financières*				
TOTAL (II)		BJ	1 577 019	BK	1 412 709
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM	
	Matières premières, approvisionnements	BN		BO	
	En cours de production de biens	BP		BQ	
	En cours de production de services	BR		BS	
	Produits intermédiaires et finis	BT		BU	
	Marchandises	BV	870	BW	870
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	167 137	BY	39 763
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	93 972	CA	93 972
	Autres créances (3)	CB		CC	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD		CE	
Comptes de régularisation	DIVERS	CF	939	CG	939
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CH	1 097	CI	1 097
	Disponibilités	CJ	264 017	CK	39 763
	Charges constatées d'avance (3)*	CW			
	TOTAL (III)	CM			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CN			
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CO	1 841 037	IA	1 452 472
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				388 564
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *					
Immobilisations :					
Stocks :					
Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AIC FINANCES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	(730 618)	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	626	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	11 890	
	Report à nouveau			DH	(963 526)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(137 779)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(819 407)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	155 654	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	198 967	
	Dettes fiscales et sociales			DY	103 836	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	749 514	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 207 972		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	388 564		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 206 502
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AIC FINANCES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AIC FINANCES										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	762	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	7 146	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	16 317	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	30 663	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	44 969	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	99 096	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	1 473 160	8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	15 550	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	1 488 710	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	1 588 569	OH		OJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	762	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	7 146	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	16 317	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	30 663	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	44 969	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IV		NG		NH	99 096	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY	1 473 160	OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	11 550	2E		2F	4 000	2G			
TOTAL IV		I3	11 550	NJ		NK	1 477 160	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	11 550	OK		OL	1 577 019	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AIC FINANCESNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (I) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AIC FINANCES</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	762	PF		PG		PH	762						
TOTAL I		RK	762	RM		RN		RO	762						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	3 705	PW	714	PX		PY	4 420						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 180	QA	1 631	QB		QC	9 812						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	28 962	QE	334	QF		QG	29 296						
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	44 969	QM		QN		QO	44 969						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	85 818	QV	2 680	QW		QX	88 499						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	86 580	OP	2 680	OQ		OR	89 261						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AIC FINANCES										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	4 000	UV		UW	4 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	47 716		47 716					
	Autres créances clients			UX	119 421		119 421					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) U0)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	281		281					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 576		2 576					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	49 707		49 707					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	39 971		39 971					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 436		1 436					
	Charges constatées d'avance			VS	1 097		1 097					
	TOTAUX			VT	266 207	VU	262 207	VV	4 000			
	RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	11 482		10 013				1 469		
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	198 967		198 967						
Personnel et comptes rattachés			8C	9 528		9 528						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	36 829		36 829						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	48 750		48 750						
Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 727		8 727						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	144 172		144 172						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	749 514		749 514						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	1 207 972	VZ	1 206 502				1 469		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.I.C. FINANCES - Actions. Investissements. Conseils. Finances.

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
25 avenue Franklin Roosevelt
AVON
(Seine et Marne)

388 405 425 RCS MELUN

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

DU 11 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de (137 780 euros), en totalité au compte "Report à Nouveau".

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de (819 408 euros).

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

LE PRESIDENT
Christian CANARD-FLEUTER



A.I.C. FINANCES - Actions. Investissements. Conseils. Finances.

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
25 avenue Franklin Roosevelt
AVON
(Seine-et-Marne)

388 405 425 RCS MELUN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

DU 11 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de (137 780 euros), en totalité au compte "Report à Nouveau".

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de (819 408 euros).

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme

LE PRESIDENT
Christian CANARD-FLEUTER



